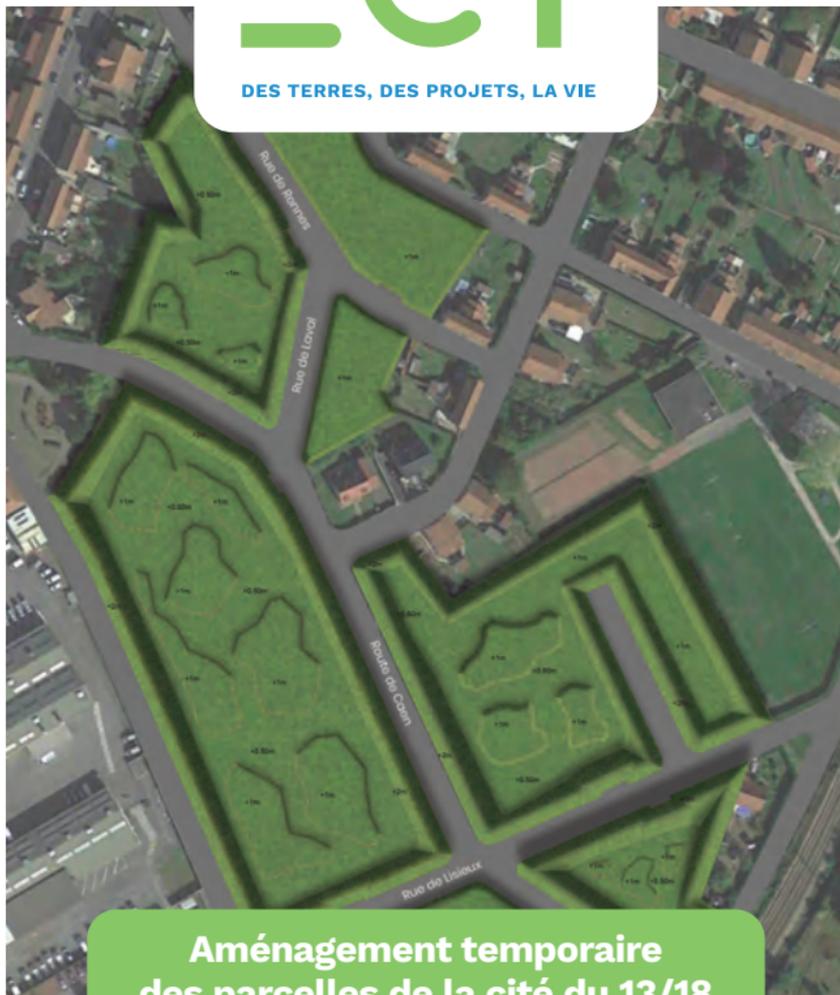


ECT

DES TERRES, DES PROJETS, LA VIE



**Aménagement temporaire
des parcelles de la cité du 13/18
avant la reconstruction du quartier**

Un aménagement transitoire

au service des dynamiques territoriales

Dans le cadre du projet de requalification de la cité du 13/18 à Sallaumines, porté par Maisons & Cités et la Ville, ECT accompagne les partenaires dans la gestion transitoire d'emprises aujourd'hui déconstruites. Ces parcelles sont actuellement sans usage et colonisées par une végétation spontanée peu qualitative (orties, chardons, armoises). Ce dispositif temporaire sécurise et valorise les terrains avant leur



Site actuel

reconstruction, améliore le cadre de vie des riverains tout en favorisant la biodiversité.

UN PROJET AUTOFINANCÉ PAR LA RÉUTILISATION DES TERRES INERTES DU BTP

Les apports de terres inertes issues des chantiers locaux du BTP réalisent et financent le projet. Ces matériaux permettent de créer le nouveau modelé et de végétaliser les parcelles.

ECT veille à la qualité des terres accueillies grâce à un contrôle rigoureux à chaque étape : analyse, traçabilité et suivi, depuis le chantier d'origine jusqu'au site de réception.

HORAIRES ET ACCÈS AU CHANTIER



Les horaires d'accès au chantier juin – septembre 2025

Du lundi au vendredi de 7 h 00 à 16 h 00.



Les trajets des camions sont adaptés pour conserver la fluidité et la sécurité de circulation et des riverains.

Depuis l'autoroute A211 (sortie 14 vers Lens centre) ou d'Avion

- Rue Henri Mailly
- Rue Voltaire
- Rue Aimé Césaire
- Rue Marcel Sembat

Depuis Sallaumines, accès au site via la rue de Bayeux.

Retour par le même chemin pour rejoindre l'A211 au niveau de Lens.

Un cadre de vie amélioré

par la création d'un jardin libre

Pour sécuriser le site et améliorer le cadre de vie des riverains, un programme de verdissement est mis en œuvre. Il prévoit :

- ▶ Un léger bosselage du terrain, de 50 cm à 1 mètre de haut, à l'intérieur des îlots.
- ▶ Des espaces de détente ou d'animations ponctuelles.
- ▶ La végétalisation par semis de prairies.
- ▶ La conservation des voiries existantes desservant les espaces renaturés.
- ▶ La création de merlons périphériques pour sécuriser les parcelles



- Îlots bosselés enherbés
- Merlons enherbés
- Prairies fleuries

Les prairies seront constituées de trèfles blancs, de lotiers corniculés et de fétuques, des plantes capables de couvrir rapidement le sol tout en demandant peu d'entretien. Les trèfles et lotiers offriront également une source précieuse de nourriture pour les pollinisateurs, tels que les abeilles sauvages et domestiques, ainsi que les papillons.



▶ Dates clés

- ▶ **Démarrage du chantier**
Juin 2025, pour une durée de 4 mois (apports de terres)
- ▶ **Semis de prairies**
Automne 2025

▶ Chiffres clés

- ▶ **Surface du projet**
3,8 ha



ECT Hauts-de-France

ECT, spécialiste de l'aménagement environnemental non-bâti, s'est implanté dans les Hauts-de-France pour requalifier friches et sites délaissés grâce aux terres excavées du BTP.

L'entreprise conçoit des projets variés : parcs urbains, espaces naturels, zones agricoles ou de loisirs, co-construits avec les collectivités. Cette démarche a déjà permis la réalisation et le financement de projets à Lens, Grenay, Loison-sous-Lens, Houdain, Saint-André-lez-Lille et Mazingarbe.



35 rue de la République | 62580 Givenchy-en-Gohelle
www.groupe-ect.com    

